

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 6. Québec, Août 1875. No. 10.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

SOMMAIRE :

Avis—Notre prochain volume—Neuvième entretien sur la famille: devoirs des enfants envers leurs parents. L'assistance dans leurs besoins. Le bon fils béni de Dieu (Historique.) Le Tiers-Ordre de S. François (*suite*)—Le Chapelet de la Vierge—Les Prêtres—Pèlerinages à la Bonne Ste. Anne—Les causeries du Père Chrysologue—Bulletin des nouvelles d'Europe—Nécrologie—Informations—Les apparitions de Notre-Dame de Lourdes (*suite*).

AVIS.

Ayant fait réimprimer le numéro 1 du présent volume, nous l'avons expédié à tous les nouveaux abonnés qui n'avaient pu encore l'avoir. S'il s'en trouve encore qui ne l'aient pas reçu, qu'ils veuillent bien en faire la demande, il leur sera expédié sur le champ.

—000—

Notre prochain volume.

Comme nous l'avons déjà déclaré, nous ne nous sommes chargés de la *Gazette des Familles*

que pour obliger un confrère fatigué. Cependant, une fois à l'œuvre, malgré ce surcroît d'ouvrage, nous avons pris goût à la besogne, et convaincu que notre publication opérait quelque bien, nous nous sommes reconnu dans l'obligation de la soigner davantage et de la rendre aussi intéressante qu'il nous serait possible de le faire.

Depuis notre mise à l'œuvre, plus de cent nouveaux souscripteurs sont venus se joindre aux anciens, et de toutes parts nous recevons des lettres de félicitation et d'encouragement. Nous voulons bien faire une large part, dans ces approbations, à la bienveillance de nos correspondants—et particulièrement de nos confrères dans le sacerdoce—mais ce n'en est pas moins pour nous la preuve que notre œuvre est jugée acceptable et qu'on désire qu'elle se poursuive.

Comme le gain n'a jamais été notre mobile dans nos travaux de plume, nous sentons que pour répondre à un patronage si nombreux et si distingué, il convient que nous opérions quelques améliorations dans la tenue de la petite *Gazette*. Voici donc ce que nous avons résolu de faire pour notre prochain volume.

La *Gazette des Familles* étant destinée à former des volumes pour être conservés, le papier sur lequel elle est maintenant imprimée est bien trop défectueux, nous en emploierons un meilleur.

Le petit format in-12 se prêtant mal au pliage et se montrant toujours plus ou moins disgracieusement, nous prendrons le format in-8. Ce sera un avantage pour le lecteur, car bien

que 32 pages in-8 ne prennent que la même grandeur de feuille que 48 in-12, il y entre beaucoup plus de matière, une partie des marges se trouvant supprimée.

La gravure de notre titre actuel ne pouvant s'adapter convenablement à un plus grand format, nous faisons graver un nouveau titre complet, beaucoup plus riche que l'ancien et qui se présentera bien plus agréablement. Ce titre seul ne nous coûtera pas moins de \$50.

Quant aux matières, elles seront à peu près dans le cercle de celles des derniers numéros, seulement elles seront en plus grande quantité. Dès notre premier numéro nous commencerons la biographie de Louise Lateau, la célèbre stigmatisée de Belgique. La plupart de nos lecteurs savent déjà sans doute que cette sainte fille n'a ni bu, ni mangé, ni dormi depuis bientôt cinq ans, et qu'elle se conserve en parfaite santé, travaillant dans le jardin, cousant au moulin, et la nuit veillant les malades : la sainte Eucharistie qu'elle reçoit tous les jours étant la seule nourriture qui la soutient. Nous sommes convaincu que nos lecteurs trouveront le plus grand intérêt dans les détails qui seront donnés. Ayant plus d'espace à notre disposition, nous aurons aussi une foule d'histoires instructives et amusantes qui pourront prendre place dans nos pages.

Maintenant qu'exigerons-nous de nos souscripteurs en compensation de ces améliorations ? Rien de plus pour le prix, seulement plus de promptitude pour les remises.

Témoin des torts considérables que la négli-

gence des abonnés à payer leurs souscriptions cause aux éditeurs de journaux, nous sommes convaincu qu'avant qu'il soit longtemps les propriétaires de publications seront forcés de tenir strictement à la règle qu'on suit actuellement partout en Europe et aux Etats-Unis : *le payment d'avance*. Là, tout terme de payment expiré, l'envoi de toute publication est de suite arrêté, si l'abonnement n'est pas d'avance renouvelé. La *Revue Agricole* de St. Hyacinthe vient d'adopter ce système, et nous sommes décidé à le prendre aussi. En conséquence donc :

Aucun numéro de notre prochain volume ne sera expédié, à moins que l'année entière ne soit payée d'avance. Nous disons l'année entière, parceque le volume ou l'année de publication ne se fractionne pas ; c'est tout ou rien. On conçoit qu'avec un prix aussi minime que 60 centins par année, il nous serait impossible de faire courir les abonnements de n'importe quelle date, comme on le fait pour les journaux quotidiens, le prix d'abonnement serait alors à peine suffisant pour couvrir les seuls frais de l'administration. Les frais de port seront entièrement à notre charge, et le prix sera uniforme pour tous : 60 centins. Seulement, nous donnerons comme prime un exemplaire surnuméraire à toute personne nous remettant le montant de dix abonnements, \$6. Donc pour plus de clarté :—

LE VOLUME VII DE LA "GAZETTE DES FAMILLES," qui commencera en Novembre prochain, se composera de 12 livraisons mensuelles, sur bon papier, de 32 pages in-8, avec couverture en couleur portant un titre ornementé.

Le prix de souscription est de 60 centins pour le volume ou l'année de publication.

On ne peut souscrire pour moins d'une année de publication.

Le paiement est strictement exigé d'avance. Pas un seul numéro ne sera expédié sans que l'année entière ne soit payée.

PRIMES AUX AGENTS.

Toute personne nous remettant le prix de 10 abonnements, \$6, aura droit à une copie gratuite; et ainsi de suite pour chaque dizaine d'abonnements. Ainsi un agent qui aura trouvé 110 abonnés, n'aura à nous remettre que \$60, et retiendra les six autres pour lui-même. Les numéros seront adressés soit en un seul paquet à l'agent, ou à chacun des abonnés suivant qu'on le désirera.

PRIME AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Les nouveaux abonnés qui nous transmettront le prix d'abonnement du prochain volume d'ici au premier octobre prochain, recevront en sus les numéros 10, 11 et 12 du présent volume.

PRIÈRE

aux abonnés retardataires de vouloir bien s'acquitter sans délai.

POUR LES ETATS-UNIS,

Le prix sera de 75 centins par année, en papier Américain. Mêmes avantages aux agents que ceux spécifiés plus haut, c'est-à-dire qu'en nous remettant le prix de 10 abonnements, \$7.50, ils auront droit à une copie surnuméraire gratuite.

Nous ne pensons pas blesser nos abonnés en exigeant strictement d'avance le payment de leur souscription, puisque plusieurs de nos agents, surtout parmi le clergé, nous en ont fait eux-mêmes la suggestion. D'ailleurs le prix d'abonnement est si bas, qu'il nous impose la nécessité de réduire autant que possible les frais d'administration.

Que nos agents se mettent de suite à l'œuvre pour recruter des souscripteurs pour le prochain volume, qu'ils nous fassent sans délai leurs remises, et les nouveaux abonnés recevront de suite les numéros qui sont encore à paraître du présent volume, numéros 10, 11 et 12. Nous tiendrons compte des remises faites, et du moment qu'un agent aura atteint le montant d'une dizaine, il aura droit à une copie surnuméraire à être adressée tel qu'il nous sera indiqué.



Neuvième entretien sur la famille.

DEVOIRS DES ENFANTS A L'ÉGARD DE LEURS PARENTS.—L'ASSISTANCE DANS LEURS BESOINS.—(Suite).

Les enfants doivent à leurs parents : le respect, l'amour, l'obéissance, et de plus, l'assistance dans leurs besoins.

Honorer ses père et mère, les respecter, les aimer, ne leur parler, ne leur répondre jamais qu'avec un profond respect ; ne jamais les

tutoyer, ce qui est souverainement inconvenant ; avoir pour eux toutes sortes d'égards et de déférence ; ne rien entreprendre, ne rien faire sans les consulter, leur obéir comme à Dieu même dans tout ce qu'ils commandent ; prendre sur son nécessaire même plutôt que de les laisser manquer de rien ; prier sans cesse pour eux, et ne les oublier jamais, ni pendant leur vie, ni après leur mort : voilà ce que la nature seule inspire à tous les enfants, et ce que la religion impose de plus avec toute son autorité.

La détresse des malheureux quels qu'ils soient ne manque jamais de toucher les cœurs sensibles. Mais si dans celui qui souffre, vous reconnaissez un bienfaiteur, vous reconnaissez celui qui a tout fait en son pouvoir pour vous rendre heureux, qui a sacrifié son repos, qui a prodigué ses labeurs et ses soins pour vous procurer ce que vous avez, l'auteur de vos jours en un mot, ne vous sentirez-vous pas doublement touché, et ne vous hâterez-vous pas d'acquitter cette juste dette en vous prodiguant à votre tour ?

Aussi dit le sage Sirach (7, 29-30) : " De tout cœur honorez votre père, et n'oubliez pas les douleurs de votre mère. Souvenez-vous que vous ne seriez pas né sans eux, et faites tout pour eux. " Ailleurs il dit encore : " Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse et ne l'attristez point durant sa vie. Que si son esprit s'affaiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause de l'avantage que vous avez sur lui : car la charité dont vous aurez usé à l'égard de votre père ne sera pas mise en oubli. " Oui !

celui qui sait rendre à ses parents tous les égards qu'il leur doit, jette une semence en terre qui produira les fruits les plus abondants ; ce sont les bénédictions du Ciel qu'il s'assure, c'est une heureuse vieillesse qu'il se prépare, car la parole de Dieu est là : Père et mère honoreras, afin de vivre longuement. Tandis que celui qui manque à ces devoirs, amasse sur sa propre tête des charbons ardents qui finiront par le brûler et le consumer. Ses propres enfants seront les instruments dont Dieu se servira pour venger la révolte contre sa loi. Les soucis, les chagrins de tout genre, le délaissement et l'abandon seront les compagnons de ses infirmités dans sa vieillesse. L'histoire fourmille d'exemples en confirmation de ces vérités. Citons-en quelques uns.

La vanité est le partage de notre nature corrompue, nous nous laissons tous, plus ou moins, impressionner par ses atteintes. Mais s'il est une classe de personnes sur qui cette passion exerce le plus d'empire et chez lesquelles elle est le plus difficile à combattre, ce sont bien les jeunes personnes du sexe, par ce que leur étant permis jusqu'à un certain point de chercher à plaire, la vanité semble très souvent être de mise chez elles et n'avoir rien de répréhensible. Aussi le moindre retranchement dans leurs afféteries est-il d'ordinaire fort difficile à obtenir et prend souvent les proportions d'un véritable sacrifice. Les jeunes filles qui liront l'exemple qui suit comprendront mieux que tout autre jusqu'à quel dévouement peut porter l'amour filial.

Une jeune fille, en Allemagne, avait un père déjà fort avancé en âge et presque toujours malade, qu'elle soignait et qu'elle nourrissait du travail de ses mains. Mais comme le gain journalier ne suffisait plus et qu'elle se voyait dans l'impossibilité de payer le trimestre échu du loyer, elle alla trouver un coiffeur auquel elle offrit en vente les longues tresses de sa blonde chevelure. " Quel prix en demandez-vous ? demanda le coiffeur en regardant la jeune fille troublée. — Ah ! monsieur, je demande beaucoup d'argent ; je désirerais avoir quatre thalers ! (1) — Quatre thalers ! c'est beaucoup d'argent, mon enfant, j'aurai de la peine à en retirer cette somme. — Ce n'est pas pour moi, c'est pour mon pauvre vieux père malade ! — Si c'est pour lui, répondit le brave coiffeur, c'est différent, voici les quatre thalers. " — Joyeuse et émue, la jeune fille prit l'argent et vit sans sourciller ses belles tresses blondes tomber sous le tranchant des ciseaux.

Ce trait nous rappelle un semblable sacrifice de la part d'une comtesse à Paris qui sut exploiter l'orgueil d'un jeune damoiseau en faveur d'une œuvre de charité pour laquelle on faisait un bazar. Cette noble dame tenait une table de rafraîchissements. Trois jeunes messieurs qui avaient plus envie d'examiner les objets et de s'amuser que de sacrifier leur argent pour la bonne œuvre, passaient près de la table de cette dame. Comme celle-ci était remarquable par sa beauté, l'un des jeunes gens arrête un peu

(1) Le thaler vaut environ 70 centims de notre monnaie.

trop fixément sa vue sur elle.—Que vous faut-il monsieur, fit la dame en lui indiquant de la main les glaces, gelées, etc., étalées sur la table. Rien de tout cela répondit le jeune homme qui voulait s'amuser, ce que je voudrais c'est un de ces mêches en tirebouchon qui vous encadrent la figure.—La Dame qui avait cru reconnaître de jeunes seigneurs dans ses visiteurs n'hésita pas un instant, détachant sa frisette d'un coup de ciseau, elle la tendit incontinent au jeune homme.—C'est mille francs, fit-elle.

Le prix était élevé, mais noblesse oblige, et il fallut s'exécuter.

C'est une admirable disposition de la Providence que l'enfant ne puisse se passer des soins de ses parents, et que les vieux parents de leur côté ne puissent se passer de ceux de leur enfants; et de même que les parents auraient un grand compte à rendre à Dieu, s'ils n'entouraient pas leur faible enfant de tous les soins possibles, de même un enfant se rendrait gravement coupable s'il laissait ses parents sans assistance dans leur vieillesse. Jésus-Christ qui a bien voulu joindre l'exemple à tous les admirables préceptes qu'il nous a faits, peut nous servir encore ici de modèle. Il nous montre d'haut de sa croix comment nous devons avoir soin de nos parents dans leur vieillesse. Plein d'une sollicitude filiale, il recommanda sa mère bien-aimée à la fidèle amitié de St. Jean, en lui disant: "Mon fils! voilà votre mère."

Quelque soit votre position, votre rang, votre état, vous ne pouvez vous soustraire à l'obligation d'honorer vos parents et de les assister.

autant qu'il vous est possible de le faire. L'enfant, quelque soit son élévation, qui rougit de ses parents, blesse encore plus les lois divines qu'il n'outrage celles de la nature. Il n'y a qu'une seule occasion où il soit permis à un fils de rougir de ses parents, c'est lorsque ces derniers se livrant au vice, affichent eux-mêmes leur déshonneur. Mais alors, un fils respectueux doit encore faire tout ce qui dépend de lui pour cacher leur honte et travailler à les faire sortir de leur état de dégradation. Un fils assez malheureux pour avoir des parents qui dépenseraient en débauches les secours qu'il leur donnerait, devrait s'y prendre de manière à pourvoir à leurs besoins tout en employant les moyens de leur enlever la jouissance de ressources dont ils pourraient abuser, car dans aucun cas, un bon fils ne doit souffrir que ses parents manquent de nécessaire.

— Mais mon père ne m'a rien donné du tout ; je dois à mon seul travail et à mon industrie tout ce que je possède ?

— N'importe, vous n'en êtes pas moins tenu d'assister vos parents autant qu'il vous est possible de le faire.

— Mais mes parents sont tout-à-fait incommodés, malpropres, se plaignant toujours quoi que je fasse, et ne m'ayant rien donné, ils sembleraient vouloir me dépouiller de ce que j'ai acquis par mon seul travail ?

— Ils ne vous ont rien donné ? Mais sans eux vous ne seriez point né. Pendant combien d'années vous ont-ils nourri, habillé, soigné, lorsque vous ne saviez pas même apprécier ce

qu'ils faisaient pour vous ? Ils sont malpropres, difficiles à servir ? A combien de répugnances n'ont-ils pas dû se soumettre pour vous tenir convenablement, lorsque vous n'aviez pas encore l'usage de la raison. Que de nuits blanches votre mère, peut-être à demi épuisée par le travail de la journée, a dû passer près de votre berceau pour apaiser vos cris dans vos indispositions, vos maladies ? Que de sueurs votre père a répandues pour vous procurer le nécessaire, pendant quatorze, quinze, seize ans et peut-être plus que vous ne pouviez encore l'aider ? Que de fois l'un et l'autre n'ont pas eu à souffrir de vos caprices, de vos colères, de vos emportements ? Que de sacrifices ne se sont-ils pas imposés pour votre éducation, vos plaisirs mêmes et vos amusements ? L'honneur, les soins, l'assistance que vous pouvez rendre à vos parents, le support de leurs infirmités, de leurs défauts mêmes, ne sont donc qu'une faible compensation de ce que vos parents ont fait, ont souffert pour vous. Considérez aussi que ce n'est pas en vain que Dieu a promis une récompense sur la terre même à ceux qui honorent, respectent, assistent leurs parents. Nous voyons tous les jours des exemples des bénédictions les plus abondantes du Ciel sur les enfants respectueux envers leurs parents. Citons entre mille le suivant.

LE BON FILS, BÉNI DE DIEU (Historique).

C'était en l'an 1838, lorsque l'empereur Ferdinand donna à ses fidèles Tyroliens un grand tir à la cible. Des prix considérables étaient

attribués aux plus beaux coups, et les Tyroliens armés de leurs carabines affluèrent à Innsbruck. A cette époque vivait à Pusterthale, dans la gène, une pauvre veuve avec son fils unique. Elle avait une petite maison, mais elle menaçait ruine et de plus était grevée. Bien que le fils fût d'une conduite exemplaire et très laborieux, il ne put toutefois empêcher que l'encan et la saisie des meubles ne se montrassent en perspective. Alors, ayant entendu parler du grand tir impérial et des prix considérables accordés aux meilleurs tireurs, il lui vint à l'esprit de prendre part au tir et de tenter la fortune. Accompagné des souhaits de sa mère, il partit pour Innsbruck, la carabine sur l'épaule.

Avant de se rendre au lieu du tir, il fit ses dévotions, dans l'église paroissiale d'Innsbruck devant l'image de la Ste. Vierge et y promit, s'il avait du succès au tir, de faire don de la bannière à la vierge miraculeuse. Après cela, fortifié par la prière, il se rendit plein d'ardeur au lieu désigné. Mais son courage faiblit promptement, lorsqu'il apprit que chaque tireur, bien que les prix fussent libres, avait cependant à payer seize florins en monnaie de Vienne (1).

Confus et affligé, il regarda les cibles puis les magnifiques bannières, et il se rappela sa bonne mère à laquelle il ne pourrait rapporter aucune heureuse nouvelle.

Un riche et noble seigneur ayant remarqué son embarras lui vint généreusement en aide au moyen de sa bourse. Alors, plein d'une joyeuse

(1) Le florin vaut tout près de 50 centims de notre monnaie.

animation, il alla prendre part au tir. Confiant dans le secours de la Mère divine à laquelle il avait promis la bannière, il tira d'un œil assuré et d'une main tranquille. Après plusieurs coups heureux, il réussit enfin à percer le centre de la cible. " Victoire au jeune homme ! " Toutefois, il n'en était pas encore certain, car plus d'un concurrent avaient frappé le centre comme lui et le prix pouvait lui être enlevé dans la lutte entre les vainqueurs. A cette épreuve décisive, il invoqua de nouveau le secours de Marie, et il réussit encore une fois à percer le centre. La victoire lui resta définitivement.

La principale bannière lui fut remise avec une somme de 900 florins (\$450 environ). Tout le monde veut le féliciter et chacun croyait qu'il allait faire bombance à Innsbruck. Mais il répondit : " Je vais retourner comme je suis venu. Je ne boirai pas même un seul verre de bière. J'offre la bannière à la Mère de Dieu et je porte l'argent à ma mère. "

Il tint parole. Les dettes furent payées, la maison qui tombait en ruine fut remise en bon état, et ainsi disparut la misère.

Nous lisons aussi dans les *Légendes d'Albert Werfer* :—

Il y avait une jeune fille ayant sa mère, et la mère était malade et n'avait rien à manger. Alors la jeune fille étant allée trouver un homme fort riche, lui dit :

—Ma mère est malade, et nous n'avons rien à manger, soyez miséricordieux et venez-nous en aide.

Le richard lui répondit : je vais vous donner du lin pour en faire du fil ; mais l'ouvrage doit être achevé en cinq jours, sans quoi je ne vous donne pas le lin.

La jeune fille le promit, et étant retournée chez elle, elle se mit à filer nuit et jour dans la chambre où sa mère malade était alitée. Et la cinquième nuit, elle était tellement fatiguée qu'elle ne pouvait plus filer, et ses yeux s'étant fermés de lassitude, elle s'endormit et dormit jusqu'au matin. Lorsqu'elle s'éveilla, elle s'écria pleine d'angoisse :

—Malheureuse que je suis ! je me suis endormie ! Le délai est passé et l'ouvrage n'est pas fait !

Là dessus elle veut prendre la quenouille, mais celle-ci était vide, et à ses pieds se trouvait le plus beau fil du monde. La jeune fille tout étonnée s'écria : Qui a fait cela ? J'ai dormi et voilà que le lin est filé ?

Sa mère ne put s'empêcher de sourire et lui dit : Sachez, ma fille, que pendant que vous dormiez je veillais et je priais ; et tout à coup la porte s'étant ouverte, j'ai vu entrer une belle dame, qui portait sur sa tête une couronne d'or et qui était habillée d'une robe blanche. Elle s'est mise au rouet et a filé pendant que vous dormiez, et ce matin la belle dame a disparu. Ça été sans doute la Ste. Vierge qui a travaillé pour vous ; car Marie aime à secourir les enfants vertueux et trouve en eux sa joie.

Enfants, qui avez pour vos parents les sentiments que la nature et la religion vous commandent, joignez comme ce jeune homme et

cette jeune fille, la piété au travail et à l'économie, et la Providence vous viendra en aide pour les secourir. Priez aussi pour vos parents, car le Dieu source de toute bénédiction, prête toujours une oreille favorable à la prière de l'enfant.

PRIÈRE DE L'ENFANT.

O Dieu ! daignez prêter l'oreille
 A la voix d'un de vos enfants ;
 Que toujours votre bonté veille
 Et s'étende sur mes parents.
 Donnez leur une longue vie
 Et comblez les de vos bienfaits ;
 Eloignez d'eux la maladie,
 Rendez-les justes et parfaits ;
 Surtout accordez à moi-même
 Un cœur qui tendrement les aime.

—000—

**Le Tiers-Ordre de la Pénitence de St.
 François.**

SON FONDATEUR.

(Suite)

Parmi tous les saints, il n'en est peut-être aucun qui ait offert dans sa personne, une copie plus fidèle du divin maître, que le grand Patriarche d'Assise, fondateur de la famille Séraphique.

Cet homme extraordinaire, suscité de Dieu pour ranimer dans l'église l'esprit de son divin fondateur, député, comme il le disait lui-même, pour l'avantage et le salut éternel du monde

entier, reçut le jour dans la ville d'Assise, en Italie, en 1182, et mourut dans la même ville le 4 Octobre 1226. Comme son divin maître, il naquit dans une étable ; comme lui il passa en faisant le bien, annonçant le royaume de Dieu, chassant les démons, guérissant les maladies et consumant sa vie dans le silence, la prière et la pénitence. C'est pour lui ressembler d'avantage qu'il renonça à la possession de tout bien en ce monde, et ne voulut avoir d'autres richesses que celles de la grâce et de l'amour de Dieu, répétant avec St. Paul : à Dieu ne plaise que je cherche jamais d'autre gloire que celle qui se trouve dans la croix de J. C. *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi.*

Aussi Dieu, pour récompenser dans l'humble François cet amour extraordinaire de la croix, marqua miraculeusement sa chair de l'impression des sacrées plaies qu'il reçut au calvaire. En effet, deux ans avant sa mort, comme il était un jour en oraison dans la solitude du mont Alverne, il vit venir à lui un chérubin descendant du Ciel ayant six ailes éclatantes et toutes de feu.

Entre ses ailes paraissait la figure d'un homme crucifié, ayant les mains et les pieds attachés à une croix. François sentit à cette vue son cœur embrasé d'une ardeur séraphique, et transporté du désir de souffrir sur la croix comme J. C. Après un entretien secret et familier, la vision disparut, mais le corps du saint demeura marqué extérieurement d'une figure semblable à celle d'un crucifix, car aussitôt parurent dans ses mains et dans ses pieds les marques des

clous, telles qu'il les avait vues dans l'image de l'homme crucifié. Les têtes des clous, rondes et noires, paraissaient au dedans des mains et au dessus des pieds, tandis que les pointes, qui passaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. Son côté droit parut aussi percé comme d'une lance ; cette plaie rouge et vermeille laissait souvent échapper du sang qui trempait sa tunique et ses habits. Une multitude de personnes, parmi lesquelles fut Ste. Claire, purent, après la mort du saint, baiser ses sacrés stigmates ; celle-ci tenta même de tirer le clou d'une de ses mains dont la tête s'élevait un peu dans la paume, mais elle ne put y réussir. La chair, en prenant la forme de clous, s'était tellement noircie et durcie, qu'on aurait facilement pu les croire de fer.

Le pape Grégoire IX, qui avait été l'ami et le protecteur de François, frappé par les cures miraculeuses qui s'opéraient à son tombeau, le canonisa deux ans seulement après sa mort le 16 juillet, 1228. Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1230, on fit la translation solennelle du corps du saint, de l'église St. Georges où il avait d'abord été inhumé, dans la nouvelle basilique que par ordre du pape, on venait d'ériger à grands frais pour recevoir cette précieuse dépouille. On eut dit alors la translation d'un homme vivant, tant paraissaient vifs, les stigmates des sacrées plaies et les couleurs du visage, et tant le corps avait conservé de souplesse et de flexibilité. C'étaient tous les caractères de la vie, l'âme seule paraissait absente.

Le saint corps fut enfermé en trois caisses incluses l'une dans l'autre, la première de cyprès, la seconde de plomb, la troisième de marbre, et déposé dans la grotte ou chapelle qui avait été disposée pour cette fin. La 3e nuit après la translation, un tremblement de terre ébranla fortement la colline sur laquelle était bâtie l'église, et le sanctuaire s'illumina en même temps d'une lumière extraordinaire. Les religieux, craignant un désastre qui put compromettre leur sacré dépôt, accoururent à la grotte ; mais quel ne fut pas leur étonnement, de trouver la tombe de marbre entr'ouverte, et Saint-François debout sur cette tombe, le visage resplendissant, les yeux dirigés vers le ciel, les mains posées sur le cœur. Transportés de joie à cette vue, ils tombent à genoux pour le vénérer. Ils constatent que les tombes de cyprès et de plomb sont hermétiquement closes, et que l'ouverture de celle de marbre était trop étroite pour donner passage à un corps humain. Le miracle se répand aussitôt et parvient jusqu'aux oreilles de Grégoire IX, qui se rend de nouveau à Assise pour être lui-même témoin du prodige. Après avoir appliqué ses lèvres sur les sacrés stigmates, il permit à ceux qui l'accompagnaient de baiser le pied du bienheureux, et fit sceller dans le mur une pierre sur laquelle était gravés en lettres d'or ces mots :

Ante obitum mortuus,
Post obitum vivens.

Mort avant son trépas, vivant après sa mort.

On fit ensuite poser un grillage à la porte de

la chapelle pour permettre aux fidèles la vue d'une si étonnante merveille. Les papes Innocent IV et Alexandre IV, qui montèrent successivement sur le trône pontifical après Grégoire IX, furent eux aussi spectateurs de ce miracle.

L'humilité de saint François fut un obstacle insurmontable à sa promotion au sacerdoce, il ne voulut jamais consentir à aller au delà du sous-diaconat ; cependant, accompagné de disciples comme son divin maître, il parcourait les villes et les bourgades, conviant les peuples à la pénitence, et prêchant encore plus par ses exemples que par ses paroles. S'estimant le dernier des hommes, il ne recherchait que les humiliations. Ses jeûnes étaient presque continuels, et il châtiât son corps, qu'il appelait son frère âne, par de telles disciplines, qu'elles le mettaient tout en sang.

Aussi Dieu, en reconnaissance de tant d'amour et de tant de zèle, semblait lui avoir assujéti toute la nature. Des hirondelles le troublent par leurs cris lorsqu'il veut réciter l'office avec ses frères, il leur commande de se taire, et les oiseaux gardent le silence.

Un loup furieux fait de nombreuses victimes à Gubbio dans les troupeaux, et même parmi les hommes, la terreur est répandue partout, saint François va le trouver, lui reproche ses brigandages, et lui dit que s'il veut à l'avenir ne nuire en quoi que ce soit, les habitants le nourriront ; et le loup met sa patte dans la main du saint pour preuve de son acquiescement à la convention. Il invite les oiseaux à venir écouter les louanges de Dieu, et aussitôt des

milliers de volatiles l'entourent, penchant la tête et ouvrant le bec comme pour mieux saisir ses paroles.

Ses transports d'amour pour Dieu étaient si vifs dans l'oraison, que souvent on l'a vu élevé de plusieurs pieds en l'air lorsqu'il priait. Sa vie était plutôt celle d'un ange que celle d'un homme, aussi l'église lui donne-t-elle le titre de Patriarche Séraphique.

(A continuer)

—000—

Le Chapelet de la Vierge.

Nous avons un jour entendu un farceur nous faire le récit comique de l'enterrement de St. Joseph. C'était bien Notre Seigneur qui faisait le prêtre, l'apôtre S. Jean portait la croix, et la Ste. Vierge suivait *en récitant son chapelet*. Si St. Jean remplit là un office impossible, il n'en est pas ainsi de Marie, car comme on le verra par l'écrit qui suit, la Ste. Vierge récitait véritablement son chapelet, et il n'y a rien que de convenable que d'en affubler ses statues.

I

Benoît XIV, qui était un érudit des plus distingués, a écrit sur l'origine du chapelet des observations fort instructives. Il prouve, par plus d'un texte, que la sainte Vierge récitait une manière de chapelet, c'est-à-dire, que sur des grains qui l'aidaient à compter, elle récitait des

versets de psaumes; comme le font encore les musulmans qui ont emprunté cette tradition à l'Eglise catholique, mais en l'altérant, puisqu'ils ont substitué aux prières bibliques des fragments du Coran, qui est leur livre par excellence.

Benoît XIV va plus loin encore : il prétend même qu'après l'Incarnation, à la suite de la visite de l'ange Gabriel, elle remplaça les versicules hébreux par les paroles qu'elle avait entendues de la bouche de l'envoyé divin, pour se rémémorer un si grand événement. Plus tard, elle y adjoignit le *Pater* que dut lui apprendre son fils.

Quoiqu'il en soit des paroles dites sur les grains du chapelet, ce chapelet existe à Rome, à Sainte-Marie in Capitelli, et chaque année, lors de l'ostension solennelle de toutes les reliques de cette église, on le fait vénérer aux fidèles.

Or la possession de cette insigne relique est déjà fort ancienne, car le pape Honorius III, le 5 avril 1217, la déposa de ses propres mains dans l'autel qu'il consacrait en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Le chapelet peut donc fort bien être mis aux mains de la sainte Vierge comme attribut spécial, et je ne m'étonne plus qu'au XVe siècle, à un des pignons de la cathédrale de Reims, on l'ait sculptée ainsi à la scène de l'Annonciation, ou qu'à la même époque on l'ait peinte, le chapelet à la ceinture, lors de la Visitation qu'elle fait à sainte Elizabeth, dans un très curieux tableau flamand qui orne le musée de Moulins.

II

Les ermites ont continué la tradition, Sozomène, au livre VI de son *Histoire ecclésiastique*, raconte ceci du moine Paul : " Il vaquait uniquement à la prière et chaque jour offrait à Dieu comme un tribut de trois cents oraisons. Mais, pour ne pas se tromper sur l'intégrité de ce nombre, il mettait dans son sein trois cents petites pierres, et à chaque oraison en jetait une. Quand toutes les pierres étaient finies, il savait exactement qu'il avait achevé ses oraisons, en nombre égal à celui de ces pierres."

Percez ces cailloux, enfilez-les dans un fil de métal ou une cordelette, et vous avez substantiellement le chapelet que nous connaissons.

III

L'idée première du rosaire, qui est un triple chapelet médité, vient de saint Dominique, qui l'a propagé à la suite d'une vision et d'une injonction expresse de la Vierge. C'est à sainte Sabine, en présence d'Honorius III, que fut instituée la confrérie du Rosaire. Une fresque du chœur retrace ce fait historique.

Rosaire "rosarium" dans son acception première et étymologique, signifie un *lieu planté de roses*, un *rosier*. Par extension, il se dit également d'un bouquet de roses, et, par métaphore, nous avons assimilé le chapelet à un de ces bouquets odorants dont les fleurs sont symbolisées par des grains de couleur unis ensemble. Prenant ce mot à la lettre, les domi-

nicains ont peint au XVII^e siècle, dans le cloître de leur monastère de Sainte-Marie sur Minerve, à Rome, le rosaire sous la forme d'un rosier. Du cœur de saint Dominique, assis et pensif, jaillit comme d'une terre bénie un rosier frais et vigoureux, aux branches multiples et aux feuilles nombreuses. Sur ces tiges fleurissent et s'épanouissent, à la manière de roses, les quinze mystères de la vie du Sauveur, qu'on a particulièrement en vue dans la récitation du chapelet.

Notre terme français *chapelet*, paraît tout d'abord s'écarter beaucoup de la donnée pieuse du *rosario*. Cependant, quoique moins explicite, il a au fond la même signification et trouve son équivalent dans le *corona* des italiens. Au moyen-âge, on disait un *chapel de fleurs*. *Chapelet* est simplement le diminutif de *chapel*.

X. BARBIER DE MONTAULT.

—ooo—

Les Prêtres.

Nos lecteurs pourront voir par l'article qui suit, dû à la plume d'un littérateur Belge, jusqu'à quel point le sentiment religieux est affaibli, dans ces sociétés de la vieille Europe dévoyées par l'esprit révolutionnaire qui les anime.

Je suppose que votre mère, votre femme, votre sœur ou votre fille mourante vous demande le viatique : la mort est proche. Quelles que soient vos idées religieuses, vous courez vous-même chez le prêtre qui vous suit, quels que

soient le temps et l'heure. Vous pressez le pas parce que vous sentez les moments comptés, et la sonnette du sacristain prévient les passants qui s'affacent et les voitures qui se rangent. Chacun sait qu'un moribond attend.

Que diriez-vous alors si des gamins venaient insulter le prêtre et l'arrêter dans sa marche? — Vous leur sauteriez à la gorge et peut-être en étrangleriez-vous un ou deux.

C'est pourtant ce qui vient de se passer à Anvers. Quelques jours auparavant, à Bruxelles, les membres de je ne sais quelle société "de progrès" avaient injurié et dispersé une procession; c'est pour ne pas demeurer en reste avec l'exemple de la capitale que les gamins du lycée d'Anvers ont bousculé le viatique.

Cette graine de communards aura certainement reçu le fouet en rentrant au logis, tandis que leur exploit faisait émeute avec tout ce qui s'ensuit : bris de carreaux, apparition de gendarmes, proclamations, etc., etc. Cela dure encore.

Toute la ville est en émoi; il y a certainement des milliers de citoyens qui profèrent l'expression consacrée. "A bas la calotte!" qui parlent de pendre les prêtres "avec le dernier boyau du dernier roi"; une autre expression à la mode, et qui, l'heure du souper venue, s'en retournent chez eux, plus satisfaits que durent se montrer leurs ancêtres après la bataille de Courtray.

Si pourtant un indifférent quelconque venait demander à l'un de ces émeutiers convaincus ce que lui ont fait les prêtres, et si jamais lui ou

l'un des siens a eu personnellement à se plaindre d'un ecclésiastique, le triomphateur resterait coi.

Dès lors pourquoi ces insultes ?

—Parce que ce sont des prêtres.

Voilà tout ce qu'il y a à en tirer, par la raison bien simple qu'il n'y a pas d'autre cause.—S'il est un autre motif, qu'on le dise ; je suis prêt à l'accueillir ; et, ce faisant, je ne me hasarde point témérairement, étant certain que, fouillant sa mémoire, chacun ne trouvera dans ses relations avec les prêtres que de bons et saints souvenirs.—Je vais plus loin et j'affirme que vous tous qui me lisez, avez dans votre passé un fait qui vous rend l'obligé d'un prêtre.

J'en juge par moi-même, et, pour mieux aider à votre mémoire, je vais dire les rares faits de ma vie que le prêtre a traversés et dont j'ai été ou l'acteur ou le témoin. En parlant de moi, je ne cherche pas à donner des exemples ; ma vie a été celle de tout le monde, et c'est toujours le hasard qui m'a mis en rapport avec des ecclésiastiques. Jugez plutôt,

Le premier prêtre que je connus était un curé de village qui nous faisait l'école, parce que le hameau était trop peu important pour qu'un instituteur pût y vivre. Il était très barbu et n'avait le temps de se raser que le dimanche, ce qui faisait que dès le lundi son menton et ses joues prenaient des tons de plus en plus sombres. Pour cela nous l'avions surnommé le *Noir bon Dieu*, et le *Noir bon Dieu* nous donnait des verges à plein bras.

Nous étions là une douzaine de gamins qui

faisons niche sur niche au pauvre prêtre. Un jour nous trouvâmes amusant de lâcher la corde de son puits ; l'un de nous se mit en devoir de la détacher du treuil ; il réussit, mais fut emporté par elle et nous nous sauvâmes tous en criant.

Le curé accourut, se fit attacher une corde sous les bras, descendit dans l'eau et en sortit le coupable. Le lendemain, le Noir bon Dieu était mort. Un chaud et froid l'avait emporté.

Quelques années plus tard, un jésuite, fils de grande famille, le second prêtre que je connus et que je ne voyais que de loin en loin, fut averti, un jour qu'il dînait chez nous, d'avoir à se rendre immédiatement à la prison pour assister un condamné. C'était deux frères que la guillotine attendait ; l'aumônier de la geôle s'était chargé de l'un, et pour l'autre on avait demandé un auxiliaire au couvent des Jésuites. Le supérieur avait désigné notre ami.

Le lendemain, quand le couteau tomba, il se prit à rire aux éclats : il était fou.—L'émotion contenue pendant quinze heures avait étouffé sa raison.

J'avais vingt-deux ans quand, pour la troisième fois de ma vie, un prêtre vint chez moi. C'était alors un frère cellite, du nom de Xavier, qui me soigna quinze jours durant. Une fièvre muqueuse m'avait saisi ; j'étais seul, loin des miens, et ce fut dans le délire que j'entrevis d'abord l'infirmier noir qu'on était allé chercher.

Mon mal l'atteignit au moment où j'entrais en convalescence, ce qui me fournit l'occasion de connaître le frère Joseph, le suppléant de Xavier. Je conservai des relations avec tous

deux jusqu'au jour où mon infirmier vint m'annoncer son départ. Il allait en Chine ; je l'accompagnai au bateau où attendait le frère Joseph. Je sus, en causant avec eux, que le matin seulement le supérieur avait donné l'ordre à Xavier de s'embarquer à midi. Le religieux n'avait pour tous bagages qu'une petite valise de linge. Le froid commençait à sévir ; je lui offris mon manteau qu'il refusa. Le frère Joseph le prit à part sur le pont et, tirant de dessous sa soutane un morceau de laine qui lui réchauffait la poitrine :

—Tiens mon pauvre Xavier, fit-il, couvre-toi.

Les deux amis s'embrassèrent et le bateau disparut bientôt, emportant un prêtre qui s'en allait à la conquête des barbares, seul, avec un morceau de laine pour tout bagage.

Ces trois histoires sont tout ce que m'ont dit mes souvenirs. Depuis, j'étais resté dix-huit années sans relations avec aucun ecclésiastique ; récemment j'en ai vu plusieurs, et le dernier que j'ai connu, il y a quelques mois seulement, est un curé qui depuis quatorze ans, habite un hameau de quatre cents âmes dans le département de Seine-et-Oise, tout près de Paris. C'est un homme instruit et distingué ; il occupe avec son père une chétive maison à peine garnie de quelques meubles boiteux ; chaque fois qu'il en sort pour aller à son église, il ne manque jamais d'être insulté par son voisin, qui tient un débit de vins, et dont les comités républicains ont fait un agent électoral.

Telles sont enfin, et jusqu'à la dernière, toutes

mes relations avec les prêtres ; toutes sont nées du hasard ; je n'ai à me plaindre d'aucune. — Et, maintenant, que chacun fasse comme moi, et qu'on me dise si j'avais raison ou tort d'affirmer que, tous, nous avons dans notre passé au moins un fait nous ayant rendu l'obligé d'un ecclésiastique.

Pourtant, depuis bien des années, le bourgeois " voltairien " — c'est ainsi qu'on le flatte — laisse insulter le prêtre, quand il ne l'insulte pas lui-même. Cette mode est telle qu'on n'y prend pas garde, qu'on l'admet comme chose convenue, qu'elle est entrée dans nos mœurs comme une convention sociale, et que, dans le commun des martyrs, l'histoire, d'un prêtre victime d'une mésaventure brutale est accueillie par des rires unanimes.

Si, après cela, la canaille en fusille quelque-uns, tout est pour le mieux, et l'épicier qui vend du café avarié dit à son boucher qui joue du faux poids que c'est bien fait et que, somme toute, il vaut mieux tuer un *seignant* de calotin que le dernier des électeurs de Barodet.

Il faut ajouter toutefois, pour être juste, que si le même bourgeois lit dans son journal qu'un prêtre insulté a fait tête et a rossé son agresseur, le boucher dit à son épicier que ce curé, — il ne dit plus " calotin " ; alors — est un crâne lapin et qu'il a bien fait.

La conclusion de cela serait que le prêtre moins longanime et plus armé aurait la certitude de n'être jamais inquiété ; les agresseurs, au contraire, qui sont lâches, puisqu'ils se mettent toujours plusieurs contre un, s'empresseraient

de tirer leur casquette à toute soutane soupçonnée de cacher un casse-tête dans ses plis.

Mais ce n'est pas là ce qu'il faut ; mon avis est que le caractère du prêtre est trop élevé pour exiger de l'homme qui porte la soutane le soin de défendre l'ecclésiastique qu'elle couvre. Ce que je voudrais, c'est que le prêtre ne fût jamais dans le cas de se défendre, par la raison qu'il ne serait jamais attaqué, et s'il était injurié quand même, qu'il fût défendu par tout le monde.

Si dans la rue un passant est injustement insulté, nous prenons spontanément sa défense sans nous inquiéter de savoir si cet inconnu est un fripon ou un honnête homme. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour le prêtre à qui sa robe commande la modération, la résignation et qui pour cela doit être respecté et défendu par les gens de cœur ?

Et pour finir comme j'ai commencé, par les émeutes d'Anvers, je dirai à nos voisins les Belges que parmi les missionnaires et les sœurs de charité que j'ai rencontrés, toujours jusque dans les points les moins accessibles du globe, j'ai trouvé beaucoup de leurs compatriotes, et je me permettrai de leur demander quels sont, à leur avis, ceux qui les honorent le plus au dehors : des religieux qui civilisent ou des gamins qui les insultent ?

Ivan de Wœestyne

—ooo—

Pèlerinages à la Bonne Ste. Anne.

Jamais on n'avait vu une telle affluence de pèlerins à Bonne Ste. Anne de Beaupré, comme

celle qui s'y rend presque tous les jours depuis un mois. Le 26 juillet surtout, jour de la fête de la grande sainte, cette affluence avait pris des proportions tout à fait extraordinaires.

Six bateaux à vapeur, dont deux, l'*Union* et le *Saguenay*, de fortes dimensions, et plus de 400 voitures des paroisses environnantes, avaient versé dans le petit village une population de 7,000 à 8,000 âmes, si bien qu'avec le manque d'organisation actuel, et les moyens mis en œuvre pour exploiter la piété des étrangers, la satisfaction de la dévotion devenait doublement méritoire.

La célébration de la fête attirait ce jour là un surcroît d'affluence, vû qu'une très riche bannière devait y être présentée par le Lieutenant-Gouverneur Caron, qui est lui-même un enfant de la paroisse de Ste. Anne.

Il était près de 11 h., lorsque Mgr. l'Archevêque, suivi d'un nombreux clergé venu de tous les points de la Province, se rendit sur l'estrade où la bannière devait être présentée et bénite pour être ensuite apportée à l'église en procession.

La bannière, qui est due à des souscriptions venues de toutes les parties de la Province et même des Etats-Unis, est une magnifique pièce de 8 pieds de hauteur, avec hampes et ornements en métal doré. Sur un fond en plume d'argent, d'un côté, Ste. Anne est représentée, enseignant la Ste. Vierge, une riche guirlande en couleurs et or encadre la Sainte, portant au haut en lettres d'or l'invocation : *Sainte Anne, Consolatrice des affligés*, puis au bas, *priez pour nous*. Les figures et les mains sont peintes à l'huile, et le reste est

brodé en relief avec chenille nuancée du plus bel effet. L'autre côté de la bannière nous montre S. Joachim, brodé dans le même genre, avec couronne de feuilles d'érable en or pour encadrement. On dit que la pièce entière avec ses glands d'or, ses franges, ses hampes etc., ne coûte pas moins de \$1,200.

Le Lieutenant-Gouverneur présenta la bannière en termes fort convenables, et Mgr. l'Archevêque y répondit en lisant d'une voix émue, une adresse où perçait sa piété et sa confiance pour la grande Sainte, et qui fut d'autant plus goûtée qu'elle n'était que l'écho des sentiments de tous les assistants.

L'immense réunion présentait en ce moment un coup d'œil vraiment féerique : sur l'estrade, étincelaient les éclatantes broderies de la bannière avec la croix archiepiscopale et les riches ornements du pontife, chappe et mitre, lequel avec le Lieutenant-Gouverneur et l'uniforme de son aide-de-camp, semblaient émerger d'une blanche mousse formée par les surplis du clergé qui les entourait ; dans le chemin, une véritable mer de têtes qui laissaient à peine voir le sol dans un étroit canal laissé au milieu ; et échelonnées sur toute la pente de la colline qui borde le chemin, des milliers de dames marian les riantes couleurs de leur toilette aux fleurs du pré, pour émailler le gazon. De tous côtés c'était que têtes et mouvements. Le Ciel semblait aussi avoir voulu prendre part à la fête car nous jouissions d'une de nos plus magnifiques journées de juillet, quoique un peu chaude.

La bannière bénite, la procession se mit en

marche ayant à sa tête la superbe bande de musique du zélé M. Vincelette, pour tout ce qui tient aux pompes religieuses. Arrivés à l'église, impossibilité complète de s'ouvrir un passage dans la foule compacte qui en remplissait la nef, il fallut faire l'entrée par la sacristie. Mais là aussi, l'espace était étroit, très étroit; les couloirs, le chœur, les stalles, tout avait été envahi par la foule. Ce n'est qu'avec peine même qu'on put écarter convenablement cette foule des marches de l'autel pour permettre à Mgr. d'y célébrer une messe basse. Le Rév. M. O'Reiley, ancien vicaire de Québec et maintenant de New-York, y donna le sermon en français, et le R. P. Burke, des Rédemptoristes de Québec, parla en Anglais. Comme la foule en dehors de l'église était au moins 5 à 6 fois plus considérable que celle à l'intérieur, le Père Burke se mit sur le perron même, et put facilement se faire entendre de tous ceux qui étaient présents, grâce à sa puissance de poumons et à l'éloquence avec laquelle il parla de la dévotion à la Grande Sainte.

Plusieurs prêtres avaient été occupés presque sans interruption depuis le matin, à distribuer la Sainte Communion, et l'on se rendait jusqu'en dehors de l'église pour satisfaire la dévotion de ceux qui voulaient vénérer la relique de la Sainte, et que l'encombrement empêchait de pénétrer dans le lieu Saint.

Il était vraiment édifiant de voir la bonne tenue de cette immense réunion. Le sentiment religieux qui animait tous les cœurs se faisait jour dans la contenance de chacun. A bord des vaisseaux, sur les quais, à l'église, dans les

chemins, partout l'on se prêtait avec une patience admirable aux bousculements, à la gêne, à la fatigue, inséparables de tels encombrements et encore aggravés par le manque d'organisation. Nulle part de colères ni de rixes.

Mais si la piété du peuple l'a porté en cette circonstance à supporter sans se plaindre une foule de désagréments et d'injustices mêmes, ce n'est pas une raison pour ceux qui cela concerne de poursuivre la même conduite une autre année. Il est certain que la cupidité a porté les intéressés dans les recettes, à pratiquer des extorsions révoltantes, à trafiquer avec la piété des fidèles. On annonce dans les journaux que le prix à bord des bateaux à vapeur sera de 50 centins y compris le retour, et une fois à bord on en exige 75. C'est peut-être pour la chambre direz-vous ? Pas du tout. Une Dame de notre connaissance s'étant mouillé les pieds en embarquant, désirait pouvoir changer de chaussures. Nous nous adressons au commis. — C'est deux piastres pour une cabine nous crie-t-il, sans s'arrêter dans sa marche précipitée. — Mais vous ne comprenez pas, dîmes-nous en le suivant, cette dame voudrait avoir un endroit retiré quelque part, seulement pour une minute, pour changer de chaussures. — C'est deux piastres pour une cabine, répéta-t-il sur le même ton, elle en fera ce qu'elle voudra. — Voilà comme on se moitrait poli à bord du *Saguenay*.

Mais il y a plus. Le bateau devait nous conduire à Ste. Anne et nous en ramener. Il nous dépose de fait sur le quai, puis s'en va mouiller au large. Pour le retour, comme la mer éta

basse, il attend qu'on vienne le rejoindre sans s'occuper de notre embarquement. Ajoutez qu'il manque de sièges pour faire assoir au moins un tiers des personnes présentes.

Déposés sur le quai, il nous faut lutter contre un encombrement sans pareil occasionné par les propriétaires qui, à la tête d'un étroit passage, exigeaient 12 sous par tête pour nous permettre d'atteindre le chemin.

Il incombe à qui de droit de prendre sans délai les mesures pour faire cesser ces exactions et mettre sur pied une organisation qui puisse faciliter les pèlerinages, au lieu de multiplier les obstacles pour les rendre plus difficiles. La nouvelle église qui sera ouverte au culte l'année prochaine permettra d'admettre un plus grand nombre de personnes dans le lieu saint; mais il faudra encore faire prévaloir un certain ordre, car avec une foule comme il y avait cette année, on pourra encore l'emplir trois fois au moins.

Le gouvernement qui a doté les paroisses de S. Laurent, S. Jean, S. Michel, Berthier etc. de quais magnifiques, devrait au moins en faire autant pour la paroisse de Ste Anne, en justice pour cette côte du Nord qui a toujours été oubliée, et pour répondre aux désirs des catholiques de toute la Province.

— 000 —

Les causeries du Père Chrysologue.

—
(Suite)

Chrysologue. — Il suffit de jeter un coup d'œil sur vos fermes, pour se convaincre de suite que presque partout se montre des preuves d'une

négligence des plus dommagables, due, la plupart du temps, aux travaux trop nombreux qu'exige la grandeur de vos terres. Voyez, par exemple, ces pièces de terre infestées de chiendent, de chardons, de marguerite etc., pourquoi ne pas pratiquer des labours d'été pour purger votre terre de ces herbes nuisibles ? Négligence ! Ces clôtures où la moitié des harts qui lient les piquets sont cassées, le premier animal qui viendra s'appuyer dessus les enverra à bas ; pourquoi ne pas employer des chevilles au lieu de harts, ou du moins ne pas renouveler tous les printemps celles de ces harts qui n'offrent plus de sûreté ? Négligence ! Voyez ces parties de vos prairies qui ne poussent plus que des laiches, que vous appelez *foin plat* ou *rouche*, par ce qu'elles persévèrent dans une humidité constante ; pourquoi ne pas pratiquer des rigoles suffisantes pour égoutter ces parties ? Négligence ! Regardez ces cailloux éparpillés partout dans votre champ et qui occupent peut-être un cinquième de la surface de votre terre ; pourquoi ne pas les enlever et les tasser en digues à l'endroit des clôtures ? Négligence ! Voyez ailleurs ces pièces de terre ayant tous leurs fossés avec des berges élevées de 6, 8 et 10 pouces au dessus du niveau de la pièce, de sorte que ces fossés semblent plutôt destinés à retenir l'eau sur le terrain qu'à la faire écouler ; pourquoi ne pas transporter la terre que vous tirez des fossés, lorsque vous les curez, au milieu de la pièce même, pour laisser les bords plus bas pour l'écoulement des eaux ? Négligence ! Voyez ces étables à demi closes, où les fentes disjointes

vous montrent partout des étoiles en plein jour ; les animaux ne peuvent y supporter les rigueurs de l'hiver qu'en souffrant beaucoup et en dépérissant ; pourquoi ne pas réparer ce calfatage, ne pas renouveler les enduits sur les joints ? Négligence ! Et ces fossés à demi remplis, ces barrières qui se soutiennent à peine, ces bâtiments où prend la mousse par ce qu'on ne les blanchit jamais, ces prairies d'où disparaît le foin pour faire place aux mauvaises herbes, ces chemins publics où l'on ne peut trotter sans risquer de se casser le cou, ces harnais à moitié en bouts de corde, ces voitures toutes délabrées etc., etc ? Je ne finirais pas si je voulais énumérer tous les points où perce votre négligence !

(à continuer.)

— 000 —

Bulletin des nouvelles d'Europe.

Les affaires d'Europe sont toujours dans les *statu quo*, ou plutôt continuent leurs cours en empirant. La situation est toujours extrêmement tendue, et l'on se considère comme sur un volcan. D'où partira l'étincelle qui mettra le feu aux poudres ? Dieu seul le sait. Sera-ce le triomphe de Charles VII en Espagne qui donnera le signal de la fuite à l'usurpation pour faire rentrer la légitimité dans ses droits ? Sera-ce la révolution qui débordera en Italie ou en Allemagne pour amener une débâcle générale ? L'avenir tient encore ces révélations dans les plis de son manteau. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'état de gêne actuel ne peut être permanent.

Dieu, pour purifier la vertu de ses saints, permet souvent qu'elle soit soumise aux épreuves, mais ces épreuves n'ont qu'un temps, et les droits de la justice, et de l'ordre finissent toujours par se faire respecter. Le chef de la catholicité, celui qui commande au plus grand nombre de têtes, celui dont l'autorité n'a pas d'égale sur la terre, ne peut toujours demeurer captif ! Le roi géôlier qui n'est plus qu'un mannequin entre les mains de la révolution peut continuer encore quelques temps ses spoliations sacrilèges pour assouvir la cupidité de ces courtisans, mais il a beau jeter l'or dans ses coffres, ceux-ci ne se remplissent pas, et bientôt les sacrifiants qui le poussent à l'abyme, ne manqueront pas de l'y précipiter, lorsqu'ils ne verront plus en lui qu'un obstacle à leur domination.

La France jouit aujourd'hui d'une paix relative fort heureuse, mais la France ne peut persévérer dans le provisoire où elle refait ses forces promptement. La France qui après avoir payé cinq milliards, se trouve encore peut-être la plus riche nation de l'Europe, ne peut accepter définitivement un rôle de puissance de deuxième ordre. Il faut que, fille aînée de l'Eglise, elle se débarrasse des étreintes du libéralisme qui comprime ses nobles aspirations, pour reprendre avec ses rois la place d'honneur qu'elle a toujours occupée dans le monde.

Depuis que, méprisant les droits des faibles, la force a prévalu sur le droit, la révolution sur la justice, trois empereurs se sont rendus tellement puissants qu'ils sont devenus une menace continuelle pour la paix de l'Europe, et ne per-

mettent plus aux autres Etats de compter sur une sécurité durable. Que pourrait le reste de l'Europe, par exemple, contre l'Allemagne et la Russie réunies, avec l'Autriche dans la neutralité ? Mais Dieu, qui aveugle d'ordinaire ceux qu'il veut perdre, semble déjà avoir passablement voilé le regard de ces puissants usurpateurs. L'Allemagne, après avoir dévoré cinq milliads, voit encore ses coffres vides, et entend ses peuples crier famine. Le premier ministre de Satan qui la régit aujourd'hui, a porté la main sur les oints du Seigneur ; c'en est fait, il faut qu'il périsse : l'histoire est là pour preuve. Et le bourreau du plus saint des pontifes, le spoliateur sacrilège de l'église, verra-t-il ses impiétés toujours triomphantes ? Se rira-t-il toujours impunément des foudres de l'excommunication ? Oh ! soyons certains du contraire. Dieu aura son tour dans un avenir très prochain probablement, c'est là la conviction du saint Pontife qui gouverne aujourd'hui l'église, et tout semble se préparer pour ce grand évènement. Prions, et attendons.

— 000 —

Nécrologe.

Le 10 juillet dernier, M. GASPARD AIMÉ MASSUE, Seigneur de Saint-Aimé, était frappé de mort subite, à l'âge de 62 ans. M. Massue était né à Varennes et habitait Saint-Aimé depuis 1835. L'affabilité de ses manières, son inépuisable charité, sa générosité pour les

œuvres publiques de sa paroisse, le feront longtemps regretter.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe est actuellement dans le deuil, la mort lui ayant enlevé son chef spirituel. MGR. CHARLES LAROQUE a succombé, le 15, à une maladie de quelques semaines seulement.

Mgr. Laroque était né à Chambly en 1809; il était par conséquent dans sa soixante-septième année. Par les soins de feu M. Mignault, il fut envoyé, avec son cousin Mgr. Joseph Laroque, au collège de Saint-Hyacinthe, où il se distingua par ses talents et sa bonne conduite. Il termina son cours classique en 1828, et fit aussitôt le premier pas dans la hiérarchie ecclésiastique dont il devait atteindre le dernier degré. Ordonné prêtre en 1832, il fut d'abord vicaire à Saint-Roch de l'Achigan, chez M. Laurent Aubry, puis à Berthier, chez M. Gagnon. En 1835 il fut nommé directeur du collège de Chambly, puis passa l'année suivante à la cure de Saint-Pie. En 1840 il fut transféré à Blairfindie, puis en 1844 à Saint-Jean Dorchester, qu'il ne quitta qu'en 1866 pour porter la mitre.

Mgr. Laroque fut évêque, ce qu'il avait été curé, un ecclésiastique modèle, zélé, pieux. Dans le but de dégrèver son évêché de dettes considérables que les besoins de toute nouvelle création exigent nécessairement, il s'imposa un exil volontaire dans la paroisse de Bel-Ceil, pour y vivre dans la plus stricte économie. La mort est venue l'enlever au moment où il allait jouir du prix de ses sacrifices, la dette étant acquittée,

il se proposait de revenir prochainement dans sa ville épiscopale.

Mgr. Laroque était un orateur éminent, c'est lui qui prononça l'oraison funèbre de Mgr. Lartigue en 1840. Il a publié, pendant qu'il était curé de Saint-Jean, un livre de controverse fort remarqué dans le temps : *Une autre Récompense, ou Réponse à M. Atkinson*.

En 1854, il accompagna Mgr. Bourget à Rome où il assista à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Lors de son passage en France, il fut présenté à Napoléon III, et on dit que sa mine imposante, ses belles manières, sa haute taille, produisirent sur l'Empereur une impression qu'il traduisit par un témoignage des plus flatteurs.

Ses économies lui ont permis de laisser pour environ \$34,000, qu'il a léguées à son évêché et autres institutions du diocèse.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe comptera Mgr. Laroque parmi ses plus grands bienfaiteurs, car les œuvres de son zèle et de sa piété, pendant sa trop courte administration, sont des plus nombreuses.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Hyacinthe le 21, au milieu d'un concours immense de population et de membres du clergé.

M. le grand-vicaire L. Z. Moreau est nommé administrateur du diocèse en attendant que Rome lui assigne un nouveau titulaire.

Le 27, à Saint-Jean Baptiste de Rouville, à l'âge de 76 ans, M. CHARLES BLANCHARD dit RENAUD, père du Rév. M. Blanchard, curé de

Ste. Angèle. La paroisse de S. Jean Baptiste, a perdu en lui un de ses plus estimables citoyens. Son caractère gai, sa grande intelligence malgré son peu d'éducation, sa charité envers ses semblables, le rendaient l'ami de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître.

La ville de Joliette a eu aussi, pendant ce mois, à rendre les derniers devoirs à son maire, C. GASPARD DE LANAUDIÈRE, Seigneur de Joliette. Une grande bonté de cœur a particulièrement distingué M. de Lanaudière. Les journaux de sa ville nous ont donné de grands éloges de ses vertus, de sa piété, de son zèle pour le progrès spirituel et matériel de sa ville, et nous avons pu reconnaître dans ces détails notre ancien condisciple de collège; tel il était dans le monde, tel il s'était montré au collège. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un immense concours des paroisses environnantes et d'un grand nombre de membres du clergé.

A St. Laurent, Isle d'Orléans, le 23 Juillet, à l'âge de 69 ans, M. IGNACE BOUFFARD, bedeau de cette paroisse. Voilà une de ces existences humbles, mais précieuses devant Dieu, par ce que sans faire de bruit, sans se montrer avec ostentation, leurs vertus s'étaient silencieusement sous les regards de celui qui seul mérite d'en recevoir l'hommage. Au service de l'église depuis l'âge de 7 ans, comme servant de messe, chantre et de plus sacristain, on peut dire que la vie de ce juste s'est passée à l'ombre des autels. La paroisse de St. Laurent perd en lui l'un de

ses paroissiens les plus respectables. Le concours qui eut lieu à ses funérailles témoigne de l'affection que lui portaient ses co-paroissiens.

Requiescant in pace.

—000—

INFORMATIONS.

MGR. RONCETTI.—Mgr. Roncetti, l'Ablégat du Pape qui avait été chargé par Sa Sainteté de porter la barette au Cardinal McCloskey, Archevêque de New-York, n'a pas voulu laisser l'Amérique sans visiter le Canada, où partout il a été reçu, avec tous les égards dus au représentant du chef de l'Eglise. Accompagné de son secrétaire, le Dr. Ubaldo Ubaldi, il est arrivé à Québec, samedi, le 11 juillet, après avoir passé trois jours à Montréal. Il a fait la visite de nos communautés religieuses et a été reçu partout avec un accueil empressé auquel il a paru très-sensible. Il est allé faire une promenade au Sault Montmorency et s'est trouvé enchanté du panorama des environs de notre vieux Québec.

Mgr. Roncetti est encore jeune, et a une figure des plus sympathiques. Il s'exprime sans embarras en français et n'a paru nulle part gêné pour répondre aux adresses et compliments qu'on lui a adressés. Mgr. Roncetti n'est pas évêque, mais c'est un prélat qui a toute la confiance du Saint-Père, et qui sans aucun doute, sera appelé prochainement, aux premières dignités de l'Eglise. Il a laissé Québec mardi, le 14, en route pour Halifax, exprimant sa satisfaction de tout ce qu'il avait vu en Canada, et laissant enchantés tout ceux qui avaient pu jouir de sa conversation.

MGR. TACHÉ.—Le 24 juin dernier, c'était grande fête à la Rivière Rouge, non seulement par rapport

à la célébration de notre fête nationale, mais encore parce que ce jour-là était le 25^{me} anniversaire de la consécration de Sa Grâce, Mgr. Taché. Il y eut grand'messe avec sermon et cérémonies religieuses avec une pompe inusitée. Une affluence extraordinaire des membres du clergé et du peuple témoignait assez non seulement du respect qu'on porte au chef du diocèse, mais encore de la haute estime qu'on voue à sa personne.

Monseigneur Taché est né à la Rivière du Loup, en bas, le 23 Juillet 1823, du mariage de Charles Taché et de Henriette Boucher, de la Broquerie. Il fit ses études au collège de St. Hyacinthe, d'où il sortit en 1841, et reçut la tonsure en 1842.

Deux ans plus tard, le jeune ecclésiastique entra dans la communauté des RR. PP. Oblats, et le 24 juin 1845, il quittait le Canada pour se vouer aux missions de la Rivière-Rouge. Le 12 octobre de la même année, il fut promu au sacerdoce par Mgr. Provencher. En 1846, le pieux lévite se rendait à l'Île à la Crosse, où il demeura jusqu'en 1851, alors qu'il apprit son élection à l'épiscopat.

Mgr. Taché n'était encore âgé que de 26 ans; on le choisissait pour remplir le poste de coadjuteur auprès de Mgr. Provencher.

Le nouvel élu fut sacré évêque à Viviers, en France, par Mgr. Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats, le 23 novembre 1851. De retour au pays en 1852, Mgr. Taché alla exercer de nouveau son zèle apostolique à l'Île à la Crosse, et en 1854, il prenait possession du siège de St. Boniface, laissé vacant par Mgr. Provencher.

Mgr. IGNACE BOURGET. — Mgr. Ignace Bourget, second Evêque de Montréal, a célébré le 25 juillet, le 38^{me} anniversaire de sa consécration épiscopale. La santé de sa Grandeur, quoique ébranlée par de graves maladies, se soutient néanmoins assez bonne, et lui a permis, depuis 1837, l'année de sa consécra-

tion, de voir se succéder quatre Archevêques sur le Siége de Québec, quatre Evêques sur le Siége de Kingston, qui appartenait à la Province ecclésiastique de Québec, trois Evêques sur le Siége de Toronto, qui n'est séparé de la Province de Québec que depuis quelques années ; deux Evêques sur le Siége d'Ottawa ; quatre Evêques sur le Siége de St. Hyacinthe ; deux Evêques sur le Siége de Trois-Rivières ; deux sur celui de London, et deux sur celui d'Hamilton.

Nous ne formons pas des vœux pour que Mgr. l'Evêque de Montréal voie encore se succéder bien des Evêques sur ces divers Sièges, mais nous lui souhaitons néanmoins de longues années.

LES MOISSONS.—Le Canada semble particulièrement favorisé du Ciel. cette année. La crise commerciale qui fait tant de victimes ailleurs sévit aussi ici, mais il ne vient pas s'y joindre, comme en France et dans l'ouest des Etats Unis, des inondations des plus désastreuses, causant des pertes immenses aux moissons et entraînant aussi des pertes de vie nombreuses. Jusqu'à présent, la moisson a, en général, une apparence satisfaisante. Le soif fait défaut dans le district de Montréal, et à Québec, sa récolte sera peut-être aussi un peu au dessous de la moyenne ; mais les patates sont des plus belles et pour le grain, tout nous fait présager que si le temps continue à se montrer favorable, nous pourrons compter sur une récolte bien supérieure à celle de l'année dernière.

NOUVELLES ELECTORALES.—M. Cushing, membre pour Argenteuil au parlement fédéral, vient de voir son élection annulée et lui-même déclaré inéligible pour avoir pratiqué des menées corruptrices. Mêmes condamnations pour M. Jodoin, membre pour Chambly au même parlement. M. McKenzie membre pour Montréal Ouest, a aussi vu son élection annulée. M. Marceau contestait l'élection de M. Rouleau représentant de Dorchester, l'élection a été annulée, mais M. Marceau a été déclaré inéligible pour

menées corruptrices. M. Rouleau est conservateur, MM. Jodoin, McKenzie, Cushing et Marceau sont des libéraux.

—000—

**Les Apparitions de la très-sainte Vierge
Marie à la grotte de Lourdes et
le jaillissement de la source
miraculeuse.**

(Suite)

Dans ces dispositions d'esprit, le Commissaire avait, dès les premiers jours, fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lourdes, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessional. Mais les enfants du Catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'inprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se

montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous ; il fut doux et insinuant. Il la fit assoir et prit, pour l'interroger, l'air bienveillant d'un véritable ami.

— Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite ? Raconte-moi tout.

Comme il venait de dire ces mots, la porte de la salle s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions Indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de cette même maison ; et, averti, par la foule, de l'arrivée de Bernadette, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'interrogatoire. Il partageait d'ailleurs, au sujet des Apparitions, les idées du Commissaire et il croyait, comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute autre explication. Il jugeait ces choses tellement absurdes qu'il n'avait pas même daigné aller à la grotte regarder les scènes étranges que l'on racontait. Ce philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention.

La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvèrent ainsi avoir un témoin.

A la question qui venait de lui être posée, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui

ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

Le Commissaire l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur le papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le fonctionnaire de la Police, de plus en plus doux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste se fut intéressée outre mesure à de si divines merveilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir.

A ces diverses questions, Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se faire mieux comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole.

(à continuer)

— 000 —